

# *l'Echo du Binos*



*Le journal de la ville de Seysses*

[www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr)

Septembre 2011 - n°70



## RETOUR SUR...

### *L'INAUGURATION DE LA MAISON DE RÉPIT "L'OASIS" EN PRÉSENCE DE ROSELYNE BACHELOT, MINISTRE*



### *LES JOURNÉES NATURE*



## SOMMAIRE

<b>EDITORIAL</b>	<b>P.3</b>
<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>P.4</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>P.5</b>
<b>BUDGET</b>	<b>P.6</b>
<b>TRIBUNE LIBRE</b>	<b>P.8</b>
<b>COMMUNICATION</b>	<b>P.9</b>
<b>EN BREF</b>	<b>P.9</b>
<b>TRAVAUX</b>	<b>P.10</b>
<b>CMJ</b>	<b>P.10</b>
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>P.11</b>
<b>URBANISME</b>	<b>P.12</b>
<b>ETAT CIVIL</b>	<b>P.13</b>
<b>DELIBERATIONS</b>	<b>P.13</b>
<b>AGENDA JEUNESSE</b>	<b>P.14</b>
<b>AGENDA CULTUREL</b>	<b>P.14</b>
<b>AGENDA</b>	<b>P.16</b>

## MI-MANDAT

## Réunions de quartier et gens du voyage

Les réunions de quartier proposées pour la première fois aux habitants de notre commune se sont très bien déroulées. Ce furent des moments très riches d'échanges entre concitoyens et élus.



Elles ont permis aux seysois qui le désiraient de venir s'exprimer en toute liberté, tout le monde a pu évoquer ses préoccupations dans les domaines les plus variés, sans tabous ni limites de temps.

Des explications ou des réponses ont pu être amenées sur certains sujets, sur d'autres les demandes ou questions font l'objet d'une étude voire d'une réalisation.

Un des sujets évoqué fut l'installation des gens du voyage au lieu dit "La Sereine" à proximité du quartier des Aujoulets. Des explications s'imposent, car depuis des événements ont eu lieu, relatés avec plus ou moins d'objectivité et de précisions dans la presse.

A partir de 1989, des personnes de la communauté des gens du voyage ont commencé à acquérir des terrains en zone agricole sans, dans un premier temps, les occuper.

Entre 2001 et 2007, des stationnements illicites de caravanes ont été constatés et ont fait l'objet de dépôts de plainte, malheureusement classés sans suite.

A partir de 2007, des bâtiments en dur destinés à l'habitation ont commencé à être érigés sans autorisation et contrairement aux règles en vigueur sur cette zone agricole, puisque n'y sont possibles que des constructions liées à l'activité agricole et bien entendu après délivrance d'un permis de construire.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008, des courriers ont été envoyés aux propriétaires leur demandant d'arrêter les travaux et de ne pas en entreprendre d'autres; ils sont restés lettre morte. Parallèlement, sur demande expresse de la mairie, M. le Sous-préfet de Muret a organisé des réunions et une intervention sur place le 28 avril, à laquelle j'ai participé. Ce jour là, les services de la gendarmerie, de la Direction Départementale des Territoires (DDT, ex DDE), de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales (DASS) et d'EDF ont pu constater les infractions en matière d'urbanisme, d'assainissement non collectif et de branchement EDF. M. le Sous-préfet a demandé à chacun, dans son domaine, d'engager des procédures contentieuses. Ce dossier était enfin inscrit à l'audience du 22 juin 2011 devant le tribunal correctionnel de Toulouse.

Celle-ci a été très décevante dans la mesure où les services de l'Etat n'ont pas montré une réelle motivation d'aboutir ; en effet, l'audience a été reportée au 22 novembre 2011 car le dossier du procureur était incomplet (absence du PLU) et aucun représentant de la DDT n'était présent, l'avocat de la défense a fait valoir que dans ces conditions il ne pouvait valablement défendre ses clients.

Dans cette affaire, il ne s'agit pas d'ostracisme par rapport à une catégorie de population, mais simplement que les règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU anciennement POS) soient respectées par tous.

« *Car c'est la règle des règles, et généralement loi des lois, que chacun observe celles du lieu où il est.* » Michel de Montaigne.

ALAIN PACE

Couverture : Parc de la Bourdette

Conception et réalisation :  
Mairie de Seysses, Service Communication

Directeur de publication : Alain PACE

Photos : Mairie ; Associations ;  
Intervenants extérieurs

Impression : Imprimerie du Parc  
Imprimé sur papier recyclé  
Tirage à 3000 exemplaires

Mairie de Seysses : 05 62 11 64 64  
www.mairie-seysses.fr



## Seysses lance son Agenda 21



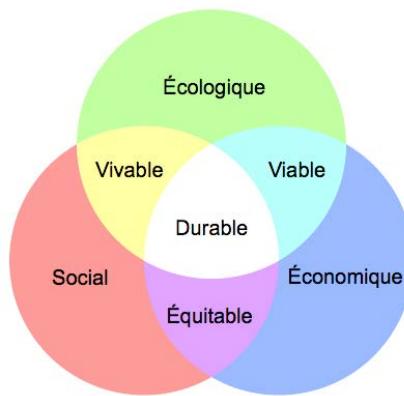
**F**ace aux échecs des modes de développement traditionnels, il est urgent de proposer un autre modèle de société, plus respectueux des ressources et de l'environnement, plus équitable dans la redistribution des richesses : le **Développement Durable**.

Ce concept a été défini par l'ONU en 1987 : "un développement qui répond aux besoins du présent, à commencer par ceux des plus démunis, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs" (rapport Brundtland, 1987).

En 1992, au sommet de la Terre de Rio de Janeiro, les dirigeants du monde entier ont pris conscience de la nécessité de se doter d'outils de prise en compte du développement durable dans les politiques publiques, c'est cette prise de conscience qui a donné naissance à l'Agenda 21.

Si les défis du développement durable sont des enjeux planétaires, le changement est l'affaire de tous, de l'Etat au particulier, en passant par les entreprises et les communes.

Les politiques et actions en matière de développement durable nécessitent des interventions simultanées dans trois domaines complémentaires :



Avec des compétences toujours plus importantes malgré des ressources limitées, l'échelon communal doit néanmoins répondre aujourd'hui à une équation qui appelle un véritable projet de territoire.

La nécessité de concilier croissance économique, progrès social et préservation de l'environnement ainsi que la volonté d'impliquer tous les acteurs de la vie locale dans une dynamique de long terme, ont conduit la commune à mettre en œuvre son Agenda 21 local.

**Le projet se déroulera en plusieurs temps :**

- **Diagnostic**
- **Définition de la stratégie**
- **Elaboration du plan d'action**

- **Mise en œuvre des actions**
- **Suivi**
- **Evaluation.**

### Votre place dans ce projet

Les Seysois seront associés au projet tout au long de son élaboration. Dès le mois de juin, un questionnaire vous a été distribué pour connaître votre avis sur les principaux enjeux du développement durable.

La commune compte impliquer les habitants bien au-delà de cette initiative: vous serez sollicités pour évoquer le territoire mais aussi pour proposer des actions adaptées aux enjeux et aux ambitions de la commune.

Si vous souhaitez participer à l'Agenda 21, un premier Forum 21 sera organisé **le vendredi 14 octobre** pour expliquer plus en détail les objectifs, le planning et l'organisation de ce projet ambitieux. Vous aurez la possibilité de vous inscrire à des ateliers "diagnostic" afin de faire partager votre connaissance du territoire et du développement durable. Grâce à l'analyse de ces données, une photographie dynamique mettra en avant les principaux enjeux, atouts et faiblesses.

Ce travail permettra d'arrêter une stratégie qui vous sera proposée en janvier 2012, à l'occasion d'un nouveau Forum 21. Il sera alors temps de proposer et de sélectionner des actions qui constitueront le cœur de l'Agenda 21.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 14 octobre pour une présentation plus détaillée de l'Agenda 21.

Pour plus d'informations :  
**agenda21@mairie-seysses.fr**  
ou  
**www.mairie-seysses.fr.**

## Vers un fleurissement raisonné

À près « l'Occitanie » en 2010, les agents du service des espaces verts ont de nouveau fait preuve d'imagination afin de vous proposer des créations florales originales autour du thème 2011 : « Les Genres musicaux ».

Concernés par la mise en valeur et l'entretien du patrimoine

naturel et des cours d'eau, ils œuvrent progressivement à la réalisation d'un fleurissement raisonné plus respectueux des équilibres naturels.

Tout au long de l'été, vous avez pu admirer leur travail : parc de La Bourdette, place de la Libération, rue Boltar, rond-point Gascogne.

Tout ce travail a été effectué dans une logique environnementale avec des créations entièrement réalisées en matériaux de récupération, entraînant ainsi une réduction des coûts et des déchets.

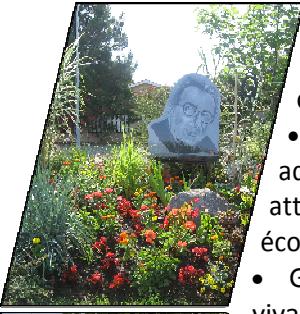
Quotidiennement leurs actions s'inscrivent dans le cadre du développement durable :

- Développement du paillage comme alternative au désherbage.
- Choix d'espèces végétales adaptées au sol et au climat alliant attrait esthétique, rusticité et intérêt écologique.
- Généralisation progressive de vivaces.
- Limitation de produits phytosanitaires.
- Arrosage raisonné.
- Récupération de végétaux dans les serres communales.

L'élaboration de notre Agenda 21 permettra, en outre, une réflexion plus approfondie concernant la gestion différenciée du fleurissement et de l'ensemble des espaces verts et boisés de la ville.

Ceci concerne :

- 8 ha de pelouses (dont trois terrains de foot à 11 et un à 7).
- 190 m<sup>2</sup> de jardinières « en dur » et 40 jardinières « industrielles ».



- 1300 ml de haies.
- 1850 m<sup>2</sup> de massifs à tailler.
- 600 m<sup>2</sup> de massifs fleuris.
- une dizaine de suspensions.
- 718 arbres.
- 70 buissons ou arbustes isolés.

**Le parc de La Bourdette :** Lieu emblématique de la commune, il fait l'objet de toutes les attentions.

Une campagne d'élagage prévue sur plusieurs années a débuté afin de conserver le peuplement végétal existant. La cohabitation voulue entre les espèces naturelles boisées, aquatiques et les massifs ornementaux, fait de ce parc le lieu privilégié de détente des Seysois.



Notre parc, nos bordures peuvent parfois sembler moins entretenus, laissant apparaître herbes hautes et fleurs sauvages. Il s'agit de permettre aux plantes de se resserrer, aux écosystèmes de se régénérer donc de favoriser le développement d'un milieu plus naturel.

**Les cours d'eau :** La commune est jalonnée de nombreux cours d'eau, canaux et ruisseaux qui sont aujourd'hui plus aisément identifiables grâce aux nombreux panneaux qui ont été installés.

**Les entrées de ville :** autrefois limitées aux seules réalisations ornementales prestigieuses des ronds points, elles s'enrichissent chaque année de nouveaux aménagements. Sur la route de Toulouse, en 2011, la haie vieillissante de pyracanthas a été remplacée par des arbustes rehaussés d'une bande de fleurs multicolores et variées.

**Les jardins des particuliers :** Les particuliers s'impliquent également dans l'embellissement et le fleurissement de la ville. Au gré de vos déambulations, vous pouvez découvrir des habitations joliment fleuries et décorées.

## Budget

**V**ous allez recevoir les avis d'impôts relatifs aux contributions locales : les taxe d'habitation (TH), taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) et taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Vous pourrez constater que seul le taux de la TFPB d'un montant de 18,90% subit une augmentation d'un point, le

maintenant toujours bien en deçà des taux des communes voisines supérieurs à 20% pour la plupart.

Les taux très raisonnables de nos différentes taxes limitent nos ressources budgétaires et bien sur nos réalisations, mais cela ne nous empêche pas, grâce à une gestion rigoureuse et sans obérer les services à la population, de dégager des marges de manœuvre intéressantes.

### INVESTISSEMENT

	LES REALISATIONS 2010		LES PRINCIPAUX PROJETS 2011	
<b>Ecole</b>	Groupe scolaire Paul Langevin	Travaux rénovation chauffage	Maternelle Paul Langevin	Rénovation des menuiseries extérieures
	Elémentaire Paul Langevin	Réfection des sanitaires	Groupe scolaire Langevin	Mise aux normes électriques
	Self Paul Langevin	Peinture		
	Divers	Travaux et matériel		
<b>Voirie</b>	Rue Cazeneuve	Effacement réseau (solde)	Rue Savignol	Réfection bande de roulement
	Défense incendie	Bornes incendie	Rue du 11 novembre	Réfection bande de roulement
	Divers	Travaux entretien	Chemin du Mounicard	Réfection chaussée et prolongement trottoirs
<b>Bâtiments publics</b>			Mairie	Réfection toiture
			Salle des fêtes	Reprise étanchéité toit terrasse
<b>Autres bâtiments publics</b>	Divers	Travaux entretien, réparation		
<b>Services municipaux</b>	Equipements	Matériel technique		
<b>Cimetière</b>	Agrandissement	Travaux aux entreprises		
<b>Informatique et téléphonie</b>	Tous services	Acquisition de photocopieurs	Réalisation d'un nouveau site internet	
		Remplacement standard Mairie et câblage		
		Matériel informatique		
<b>Urbanisme</b>	Plan local d'urbanisme	Elaboration des documents		
		Travaux en régie		
<b>Matériel technique</b>			Acquisition d'un tracteur multifonctions	
<b>TOTAL</b>	<b>475 383 €</b>		<b>1 014 018 €</b>	

## TAUX FISCALITE LOCALE 2010

	TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIER BÂTI
<b>Seysses</b>	14,84%	17,90%
<b>Frouzins</b>	15,37%	21,59%
<b>Roques</b>	8,10%	18,00%
<b>Lamasquère</b>	16,38%	13,32%
<b>Muret</b>	14,94%	23,87%
<b>Saint Lys</b>	16,98%	24,46%
<b>Fonsorbes</b>	18,78%	30,28%

Le tableau ci-dessous permet de visualiser l'évolution des différents postes de dépenses et de recettes de fonctionnement de **2008 à 2011**. Sans souscrire d'emprunts, donc uniquement par notre autofinancement nous avons pu en **2010** réaliser pour : **475 383€** d'investissements et en **2011** sont prévus : **1 014 018€**.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2008	Réalisé 2009	Réalisé 2010
Charges à caractère général	922 043,64 €	823 495,23 €	765 819,86 €
Charges de personnel	2 386 828,66 €	2 284 219,64 €	2 123 405,15 €
Atténuations de produits	29 181,36 €	30 404,78 €	32 370,94 €
Opérations d'ordre entre sections	97 857,72 €	114 712,24 €	132 899,63 €
Autres charges de gestion courante	487 323,31 €	521 368,86 €	540 284,25 €
Charges financières	242 578,62 €	177 468,15 €	163 582,99 €
Charges exceptionnelles			70,00 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 165 813,31 €</b>	<b>3 951 668,90 €</b>	<b>3 758 432,82 €</b>
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>4 038 774,23 €</b>	<b>3 806 551,88 €</b>	<b>3 593 162,25 €</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2008	Réalisé 2009	Réalisé 2010
Atténuation de charges	191 059,15 €	78 794,71 €	123 489,20 €
Produit des services	317 114,56 €	296 301,34 €	335 618,43 €
Impôts et taxes	2 266 549,76 €	2 392 531,71 €	2 621 643,14 €
Dotations et participations	1 411 678,45 €	1 379 134,43 €	1 345 631,57 €
Autres produits de gestion courante	681 157,36 €	450 045,51 €	26 333,37 €
Produits financiers	8,66 €	7,98 €	7,30 €
Produits exceptionnels	16 888,29 €	14 054,78 €	9 727,87 €
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>4 884 456,23 €</b>	<b>4 610 870,46 €</b>	<b>4 462 450,88 €</b>
<b>Dont recettes réelles exceptionnelles</b>	<b>666 566,68 €</b>	<b>436 054,78 €</b>	<b>72 827,87 €</b>
<b>Total recettes réelles hors recettes exceptionnelles</b>	<b>4 217 889,55 €</b>	<b>4 174 815,68 €</b>	<b>4 389 623,01 €</b>

## TRIBUNE LIBRE

*En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le magazine municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.*

### MAJORITE MUNICIPALE

#### Coup de projecteur sur les bénévoles : forces vives des collectivités.

2011, année européenne du bénévolat et du volontariat. L'objectif principal de l'Union Européenne est de "mettre en lumière les efforts de tous les bénévoles européens".

En France, la Direction de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la Vie Associative coordonne la mise en œuvre des différentes actions mettant en valeur le travail des bénévoles français.

Mettre en valeur, c'est tout simplement reconnaître l'implication et les efforts de bénévoles au sein d'associations sportives, culturelles, humanitaires, sociales... en proposant un cadre propice à l'engagement, en donnant des moyens, en soutenant les actions et en sensibilisant l'opinion publique.

Le champ est large, il nous concerne tous. L'épanouissement de chacun passe par l'accès à la culture et aux loisirs.

Qu'en est-il aujourd'hui dans notre commune ?

Seysses compte une quarantaine d'associations culturelles, sportives et de loisirs gérées par de nombreux bénévoles. De par la diversité des activités proposées et leur proximité elles permettent à près de 2500 adhérents de participer à la vie locale.

Ces associations inscrites dans le temps ou plus récentes sont avant tout des histoires humaines qui favorisent le lien social. Ce sont des lieux de vie porteurs de projets dans lesquels chacun pourra trouver sa place, faire ensemble et s'engager autour de passions communes.

En tant qu'élus, notre rôle est de favoriser ce lien social, de le faire vivre, de le développer en encourageant les actions de ces associations.

C'est reconnaître ainsi le dynamisme et l'implication des bénévoles, mettre en lumière les personnes engagées au sein de la commune qui souhaitent faire vivre ainsi leur quartier, leur village...

Le 10 Septembre la "Fête des Associations", organisée par la municipalité permettra à chaque Seysois de découvrir ou redécouvrir ces différentes associations dans un moment d'échange et de convivialité. Cette fête donnera l'opportunité à chacun de s'inscrire dans cette dynamique d'engagement.

### OPPOSITION MUNICIPALE

#### Intercommunalité : Quel avenir pour notre commune ?

Dans le cadre de la loi sur la réforme des collectivités territoriales, M. le préfet a présenté, le 15 avril 2011, un projet de coopération intercommunale à la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI).

Ce projet préconise entre autre que les communautés de communes inférieures où égales à 4 communes seraient dans l'obligation de fusionner avec une autre communauté.

Ceci est le cas de la communauté de communes « AXE SUD », dont SEYSSES fait partie avec 3 autres communes et donc M. le préfet préconise la fusion d'AXE-SUD avec la CAM (Communauté d'Agglomération du Muretain).

La cohérence territoriale de cette fusion ne fait aucun doute, SEYSSES et MURET partagent un grand nombre d'attachements étant donné la proximité de leur territoire et la vocation de MURET d'être un centre administratif et économique est reconnue.

Pourtant, le 19 mai dernier, M. le maire, présente une délibération de dernière minute, présentant cette fusion contre nature et donc incitant le conseil municipal à la refuser et propose en lieu et place de « réfléchir à un nouveau périmètre de coopération, avec application en 2018 ! ». Dans les critères permettant de rejeter ce projet, il évoque même l'opposition à ce projet du Maire de Muret, président de la CAM.

J'ai rencontré à ce sujet le Maire de Muret et celui-ci n'est pas opposé à cette fusion, bien au contraire, le conseil municipal de la ville de Muret a voté une délibération dans laquelle il est stipulé que la ville de Muret affirme sa volonté d'élargir le périmètre de la communauté « aux groupements de communes voisins partageant le bassin de vie du Muretain et ce dans une cohérence territoriale respectée », le message est on ne peut plus clair !

La délibération présentée par M. le maire au conseil municipal est donc mensongère, puisqu'elle ne reproduit pas la vérité. Pour quelles raisons obscures, le Maire de SEYSSES refuse t'il cette fusion, ou au moins d'en étudier la faisabilité et propose t'il un projet indéfini à l'horizon 2018 ! Quel avenir propose t'il pour notre commune ?

Retrouvez toutes ces infos, sur notre site Internet « [mvaseysses.org](http://mvaseysses.org) ».

Alain VIDAL, groupe « Mieux Vivre à Seysses ».



## Nouveau site internet

Courant Juillet le site Internet officiel de la ville a fait peau neuve.

Plus d'interactivité et de nouvelles fonctionnalités sont les idées directrices de ce changement.

La charte graphique a été revisitée et une newsletter mensuelle mise en place.

Ci-contre un aperçu de la page d'accueil du site.

[www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr)



## Le "Tout Numérique"

Le mardi 8 novembre, la totalité de la région Midi-Pyrénées passe au « tout numérique ». Il s'agit d'équiper l'ensemble des habitations à un mode de diffusion numérique tel que la TNT, le satellite, le câble, l'ADSL ou encore la fibre optique.

Le passage à la télévision « tout numérique » c'est donc l'arrêt des 5 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau. Ceci permettra de libérer des fréquences qui seront utilisées pour créer de nouvelles chaînes et de nouveaux services comme l'Internet haut débit sur

l'ensemble du territoire.



Fin septembre, l'ensemble des habitants devrait recevoir un guide complet à lire et à conserver précieusement. Le 21 octobre, de 8h30 à 15h30, un camion « tout numérique » sera stationné place de l'église afin de répondre à vos questions concernant le passage au numérique et vous expliquer les démarches et manipulations à respecter.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez consulter le site Internet : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou téléphoner au : 09 70 81 88 18.

## EN BREF

### Elections

Avril 2012, de nouvelles cartes électorales vous seront envoyées à votre domicile. Pensez donc à vous inscrire sur les listes électorales, si ce n'est pas déjà fait, avant le 31 décembre 2011. De même, si vous avez déménagé au sein de la commune, nous vous remercions d'avance de

bien vouloir nous communiquer votre nouvelle adresse. Enfin, sachez qu'à partir de l'année prochaine, un 6<sup>ème</sup> bureau de vote sera mis en place à la Salle des Fêtes afin de faciliter les procédures de vote.

### Feux tricolores

Pendant les fêtes de fin d'année 2010, les feux tricolores de la rue Boltar, de la rue Bergeaud et du Chemin de la Longue ont été vandalisés. L'automate gérant le fonctionnement des feux a été détérioré.

La Municipalité a alerté aussitôt le S.D.E.H.G, Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute Garonne, qui a compétence concernant l'éclairage public et les feux tricolores de la Commune. Il s'avère que l'automate est trop ancien pour être réparé. Après un premier devis du

S.D.E.H.G de 120 000€ refusé par la Municipalité, un second montant de 68 530€ a été proposé au mois de mars. La part communale sera de 30 846€.

La délibération concernant ces travaux a été prise lors de la séance du Conseil Municipal du 31 mars. Le matériel commandé par l'entreprise « Barde », mandatée par le S.D.E.H.G, ne peut être livré avant fin septembre. Les travaux sont donc programmés mi-octobre.

### Groupe scolaire Paul Langevin

Chaque année, les vacances scolaires sont propices à l'avancement du programme de réhabilitation de l'école élémentaire Paul Langevin.

La réfection de la cour, de la toiture de l'école élémentaire, des sanitaires puis la transformation du restaurant scolaire en self ont déjà été réalisées.

Cet été, les menuiseries extérieures de l'école maternelle ont été entièrement rénovées pour un montant de 71 539,48€ TTC.

### CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

#### "Seysses a du Talent"

Seysses a du talent », organisé par Le Conseil Municipal des Jeunes, a remporté un franc succès. L'objectif de ce dernier était de permettre à tous les Seysois de se produire sur une scène locale. Danse hindoue, hip-hop, musique, poèmes, chants, il y en avait pour tous les goûts. Du rock au reggae, en passant par le Beat-Box, cette première édition présentait une programmation pour le moins éclectique.

La formation de jeunes et adultes handicapés de l'Hôpital Local de Muret, « Les Pourquoi Pas Nous », a retenu l'attention. Les visiteurs et les participants ont pu se laisser entraîner par leur Batucada. Une occasion de plus, pour eux, de rencontrer les jeunes du CMJ et de leur faire partager leur répertoire musical.

Résidant à Seysses depuis 18 ans, la plupart des jeunes du groupe sont intégrés dans les diverses activités du village.

Ils ont l'habitude de jouer lors de festivals, fêtes et café-concert encadrés par des musiciens de l'association « Samba Résille » de Toulouse.

Remercions le Conseil Municipal des Jeunes de nous avoir fait passer un agréable moment qui appelle une réédition les prochaines années.



## Fête des Associations

La traditionnelle « **Fête des Associations** » organisée par la Municipalité et la plupart des associations seysoises aura lieu le samedi 10 septembre, de 13h00 à 16h30 au complexe sportif Savignol et dans le parc de La Bourdette.

Comme chaque année, la Culture, le Sport et les Loisirs seront à l'honneur. Une opportunité pour les habitants de Seysses de (re)découvrir le tissu associatif de la commune et de partager un moment convivial.

Au programme, démonstrations de danses sévillanes, flamenco, danses country, karaté, judo et aïkido, ainsi que de nombreux jeux à la disposition des petits et des grands. Pour y participer, rien de plus simple, il vous suffit de vous présenter à l'accueil (préau de la crèche) en début d'après-midi et de vous enregistrer. La remise des récompenses se déroulera à 17h45.

A 16h30, dans le parc de La Bourdette vous pourrez assister au **spectacle « Une Fenêtre à l'envers »**, créé par « **La Lauzeta** », chœur d'enfants de Toulouse soutenu par la Fondation Orange, et « **Le Lido** », Ecole des arts du cirque de Toulouse .

Ce spectacle, adapté de la pièce musicale « *La Fenêtre à l'envers* » d'Emmanuel Gérard et Julien Joubert, résulte d'un projet un peu fou où les repères se brouillent, où l'on ne sait pas qui est qui, qui chante et qui fait du cirque. En forme de conte philosophique, il nous emporte avec l'énergie impétueuse de la jeunesse dans un univers à l'envers, une épopée à la réalité parallèle qui parle du passage de l'enfant à l'adolescent.



## Le Foyer Rural

Un des fondements de la vie associative seysoise depuis 1972, le Foyer Rural propose de nombreuses activités :

- sportives (baby-gym, modern jazz et danse classique, gymnastique enfants, ados et adultes, sport santé séniors),
- créatives (couture et décoration, peinture sur soie),
- de loisir (scrabble, cours d'espagnol, d'italien,).



Pour animer ces activités, l'association emploie 9 professionnels auxquels s'ajoutent les indispensables bénévoles.

Pour l'année 2011/2012, de nouveaux ateliers vous seront proposés : cours d'anglais adultes, danse flamenco et sévillane, initiation à l'espagnol pour les enfants et les ados.

Le Foyer Rural organise également une fois par an un loto ainsi qu'un gala de danse.

Si vous souhaitez vous inscrire aux ateliers, obtenir des informations ou être bénévole, contactez le bureau du Foyer Rural aux coordonnées suivantes :

**Bureau du Foyer Rural 5 place de la Libération  
Michelle TEILLET: 05.61.56.93.26**

**Permanences : Mardi-Mercredi-Jeudi : 15h - 17h30  
Vendredi : 9h - 11h30/15h - 17h30**

## Refonte du plan cadastral

**A**partir de septembre, les services de la Direction Générale des Finances Publiques vont procéder à la refonte complète du plan cadastral d'une grande partie de la commune.

Malgré de nombreuses mises à jour au cours du XXe siècle, l'ossature des plans du cadastre est toujours la même depuis sa mise en place sous l'ère napoléonienne. Pourtant, des chemins ont été créés, des parcelles ont été réunies mais les mesures aujourd'hui sont plus précises. Il est donc important de refaire intégralement les plans cadastraux en utilisant des méthodes de levé modernes qui offrent toutes garanties quant à l'exactitude des mesures et à la détermination des contenances des parcelles.

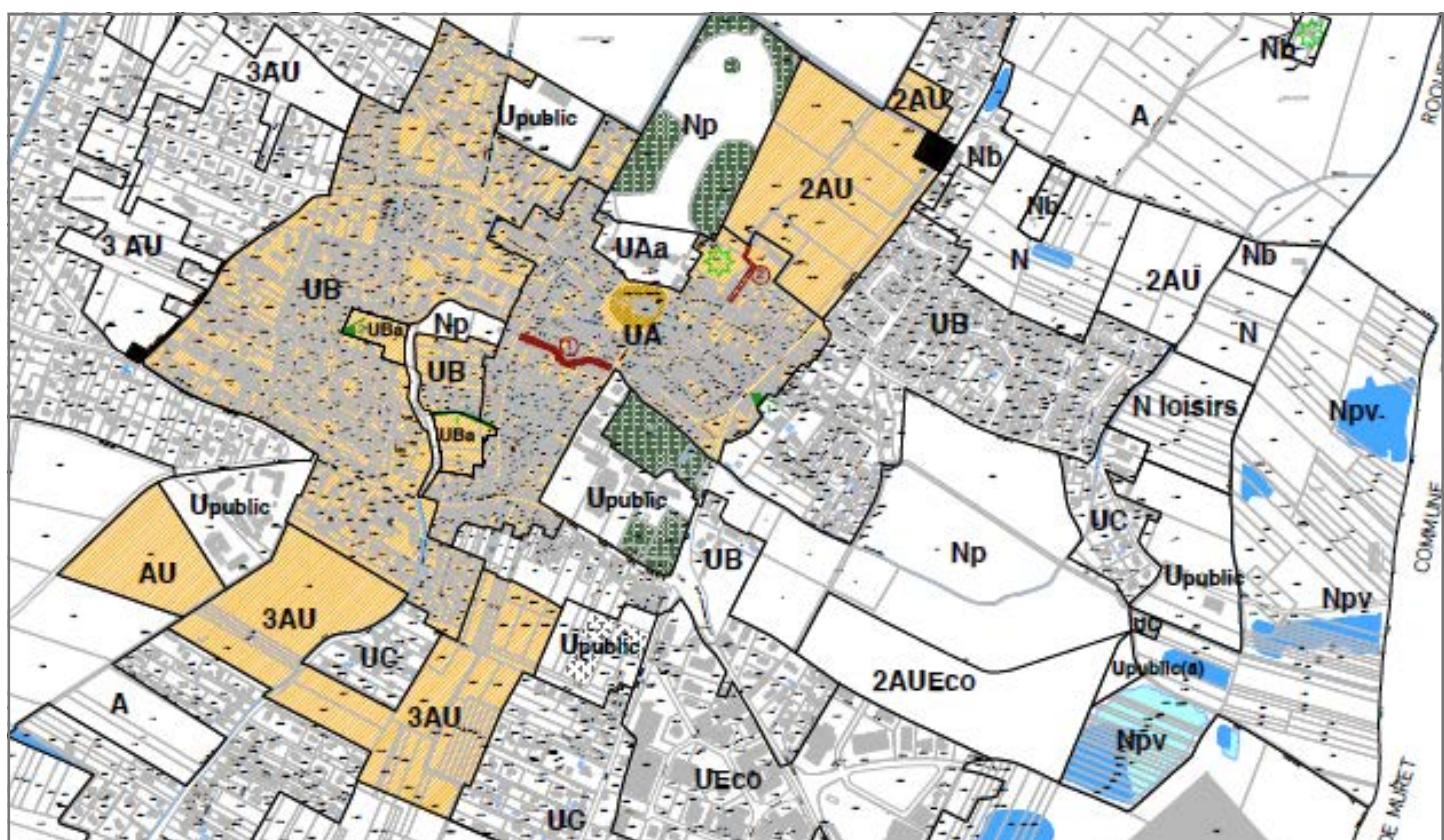
Pour mener à bien cette opération, 4 géomètres munis d'une carte professionnelle et d'une lettre de passage, arpenteront la commune afin de procéder aux mesures. Pour cela, ils vous solliciteront afin de prendre rendez-vous et accéder aux parcelles. Dans le but de faciliter la délimitation, il vous est demandé de rechercher des documents du type : plan de bornage, acte, emplacement des bornes, éléments de limite...etc. avant le rendez-vous.

L'opération, entièrement financée par l'Etat, durera environ un an. Elle permettra un redécoupage du cadastre afin d'obtenir un nouveau plan, plus simple et plus précis.

La communication des résultats du remaniement aura lieu à l'issue des travaux :

- Les propriétaires recevront une lettre avec les nouvelles désignations cadastrales attribuées à leurs parcelles ainsi que des nouvelles contenances.
- Le nouveau plan de la commune sera affiché en mairie pendant un mois.
- Les géomètres des travaux seront présents à la mairie pendant une semaine afin d'apporter des précisions aux personnes qui le souhaitent.

Pour toute demande d'information sur cette opération, vous pouvez contacter le Service du Cadastre à la Direction Générale des Finances Publiques de Muret au : 05.62.23.12.50.



**NAISSANCES**

14/03 Emmie VALETTE  
 21/03 Lola MARTIN GARCIA  
 24/03 Maël GAY PEREIRA  
 26/03 Timothy RAPPO  
 31/03 Louane BUSOLLO  
 05/04 Lenny PUJOS  
 06/04 Alana RICHARD  
 13/04 Liya DUHAMEL  
 25/04 Elisa ACCARD  
 08/05 Rafaela PEREIRA  
 23/05 Eva OUDOUX-COUTURIER  
 04/06 Kamron ESPY  
 21/06 Tom LINOSSIER  
 24/06 Léo PEREZ  
 25/06 Florian LESEUR

**BAPTÈMES REPUBLICAINS**

09/04 Léo CLAPIE  
 30/04 Yoan VILLIEZ  
 25/06 Quentin BRUN

**MARIAGES**

22/03 Christelle GELA  
 & Hassa BRAHMI  
 19/04 Vanessa MONTROZIER  
 & Mouloud IRAÏN  
 23/04 Cécile SANCHES  
 & Christian CARPIS  
 07/05 Marie-Pierre LANCELOT  
 & Ivan METAIS  
 14/05 Julie ZURAWSKI  
 & Sébastien RASPECTA  
 21/05 Florine BORDES  
 & Yohan FERRANDO

11/06 Claire BIANCHINI  
 & Jean-Pierre BILGER  
 Cindy FOUCHE  
 & Florent CHALOT  
 Stéphanie FOLTRAN  
 & Cédric COLOMBANI

25/06 Nadine MAUREL  
 & Philippe TECHINE

**DECES**

18/03 Julien GOULEY  
 03/04 Eric PAYEN  
 08/04 Gilbert HABTICHE  
 01/05 Germaine KERGOAT  
 27/05 Eric CONSTANTIN-TOYE  
 03/06 Océane BERNARD  
 07/06 Chantal TASTET  
 épouse THOUVIGNON  
 12/06 Serge LANNOY

**DELIBERATIONS****Les principales délibérations du Conseil Municipal****31 mars**

- Demande de subvention : Salle des fêtes : mise aux normes électriques et remplacement de deux projecteurs d'éclairage défectueux.
- Demande de subvention : Ecole Elémentaire Langevin : mise aux normes électriques et remplacement d'un chauffage réversible.
- Taux fiscalité directe 2011.
- Budget Primitif 2011 SEGLA.
- Subventions aux associations 2011.
- Approbation modification n°1 du PLU.
- Approbation modification n°2 du PLU.
- Autorisation d'aménagement du lieu dit Rabi.
- SDEHG : Modernisation signalisation tricolore croisement Boltar / Bergeaud / La Longue.
- Dénomination de voies :
  - Passage des écoles (du lavoir face à la Poste jusqu'à la rue Marie Curie en longeant le stade Savignol).
  - Impasse Germaine TILLION (voie unique desservant le lotissement "Le clos des écoles" face à l'école maternelle Langevin, avenue Marie Curie).
- Crématorium : rapport de présentation du projet et proposition de montage juridique et économique.

**19 mai**

- Demande de subvention : Ecole maternelle Langevin : remplacement menuiseries extérieures
- Demande de subvention Hôtel de ville : réfection de la toiture.
- Demande de subvention Matériel technique : acquisition tracteur multifonctions et options.
- Demande de subvention Equipement sportif : acquisition 2 buts football à 7.
- Règlement intérieur Salle festive des Aujoulets : modification de l'article 4.
- Lancement de la démarche Agenda 21.

**30 juin**

- Avis sur le projet départemental d'accueil des gens du voyage.
- Budget principal de la commune :
  - Taxe locale sur les publicités extérieures.
  - Tarifs 2012.
- Acquisition parcelles lac de pêche.
- Approbation de la révision simplifiée n°1 du PLU.
- Autorisation donnée à ERDF pour la dépose d'une ligne sur un terrain privé.
- Participation d'un constructeur pour l'extension du réseau électrique.

Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité en mairie ou sur [www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr) (Vie Municipale/Délibérations)

## AGENDA JEUNESSE

# Service Enfance Jeunesse et Sport

Qui dit : « septembre », dit : « rentrée » et la reprise de nombreuses activités. Le Service Enfance, Jeunesse & Sports ne fait pas exception à la règle. Vous trouverez, ci-dessous, l'agenda de cette nouvelle période :

### Accueil Loisirs

**07/09** : Reprise tous les mercredis sous le thème « les mercredis créatifs ».

Les activités seront essentiellement basées autour des loisirs créatifs mais des ateliers sportifs, des jeux et une sortie seront aussi proposés aux enfants.

### ALSH et Stages sportifs

- Pour les vacances de Toussaint (du 24/10 au 02/11), inscriptions du **12 au 23/09** à l'accueil du Service Enfance Jeunesse & Sports.

Fermeture exceptionnelle le 31/10 et 01/11, férié.

- Pour les vacances de Noël (du 19 au 23/12), inscriptions du **7 au 18/11** à l'accueil du Service Enfance Jeunesse & Sports.

### Point Actions Jeunes

**Mercredi 06/09** : ouverture des portes.

Tous les mardis et vendredis soirs de 17h00 à 19h00 : ateliers musique, bricolage, projets divers.

Tous les samedis : ouvert de 13h00 à 18h00. Atelier de « danse hip hop » de 13h30 à 15h00.

**Samedi 10/09** : le PAJ participe à la fête des associations. Vous pourrez jouer au « kimgoût » dans ses locaux.

### Ecole Municipale des Sports.

**Lundi 19/09** : Reprise des cours

Rappel : Pour tout enfant qui fréquente un accueil (ALAE matin, midi et/ou soir, ALSH, PAJ, école municipale des Sports, stages sportifs), il faut impérativement remplir une fiche sanitaire unique recto/verso et fournir un dossier annexe complet. Le dossier est à retirer à l'accueil du Service Enfance Jeunesse & Sports.

## AGENDA CULTUREL

### Exposition « Odyssée du Jazz »

**Du mercredi 7 au vendredi 30 septembre à la Médiathèque**

Invitation au voyage à travers des décennies qui ont marqué la fabuleuse histoire du jazz depuis l'arrivée des premiers esclaves noirs en Amérique jusqu'aux fulgurances du jazz fusion aujourd'hui.

### Spectacle « Une Fenêtre à l'envers »

**Samedi 10 septembre à 16h30, parc La Bourdette lors de la fête des associations**

**Création** : la « Lauzeta », chœur d'enfants de Toulouse, soutenu par la Fondation Orange, et la troupe les « Similis » du « Lido », Ecole des Arts du Cirque de Toulouse. (réf article "Fête des associations" p11).

**Mise en scène** : Camille Sicre, Christian Coumin, Damien Fragnac.

**Textes** : Emmanuel Gérard, Le Lido.

**Direction musicale** : François Terrieux.

**Musiques** : Julien Joubert, Aubry, Stomp.

### Anniversaire des 20 ans de la Médiathèque

**Du lundi 12 au samedi 17 septembre à la Médiathèque**



#### Pause contée

**Mercredi 14 septembre à la Médiathèque**

**10h30** : Contes pour les petits par Marie-Pierre Molina. (Inscription conseillée, places limitées)

**15h30** : Conte pour tous par Colette Migné, La Cie à Cloche Pied, Marie-Pierre Molina, Cécile Nô, Douyou Démone, Frédéric Naud

Dédicace d'album pour enfant par « Pierre et Vincent ». (Inscription conseillée)



## Métiers du livre

**Vendredi 16 septembre de 15h30 à 19h00 à la Médiathèque**

Dédicace du livre « Visiter Toulouse avec Gargouillette » par Francis Laffitte.

Présence de Nicole Corbarieu de la Librairie Eclat de Lire.

Calligraphie par « Plum'Art ».

Origami par l'association « Le Mouvement Français des Plieurs de Papier ».

Artplasticolivres par Jean-Michel Rubio.



## Initiation à l'histoire de l'art

Annick Arnaud, historienne de l'art, animera ce cycle de 6 séances consacrées à l'histoire de l'art.

**De 18h30 à 20h00 à la Médiathèque (Inscription conseillée)**

**Jeudi 22 septembre** : le néo-classicisme de David

**Jeudi 6 octobre** : les femmes d'Ingres

**Jeudi 20 octobre** : La vague romantique

**Jeudi 3 novembre** : les tempêtes de Turner

**Jeudi 17 novembre** : A propos d'architecture...

**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre** : Courbet, figure du réalisme ?



## 2<sup>ème</sup> édition du Salon des Métiers d'Arts

**Du samedi 8 octobre au 9 octobre à la Salle des Fêtes**

Invités d'Honneur : Fabien Peyruc, luthier.

Olivier Turganti : tailleur de pierre.

Atelier des vents.

**Vernissage le samedi 8 octobre à 12h00.**



## Pause café littéraire

**Samedi 15 octobre à 10h30 à la Médiathèque**

Invité : Marc Fauroux CIE Paradis Eprouvette.

Florilège de textes puisés dans l'actualité littéraire, lieu d'échanges permettant à chacun et à chacune de communiquer ses coups de cœur.

Un moment de convivialité ouvert à tous.

(Inscription conseillée)

## Soirée Jazz

**Mardi 8 novembre à 19h00 à la Salle des Fêtes**

Au programme, le « X-Tet band » du Mirail, composé d'un grand nombre de musiciens de l'Université Toulouse II- Le Mirail, filière jazz. La disparité des instruments en fait une formation atypique.

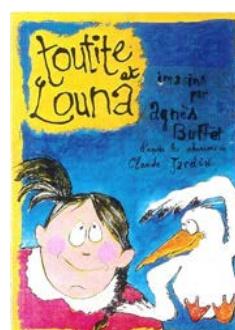
## Spectacle de Noël

Comme chaque année, la ville de Seysses offre à tous les enfants scolarisés sur la commune un spectacle à l'occasion des fêtes de Noël.

**Jeudi 15 et vendredi 16 décembre à la Salle des Fêtes pendant le temps scolaire**

**Conte musical "Toutite et Louna" par Agnès Buffet**

"Louna est furieuse !" Elle doit garder son petit frère pendant l'absence de ses parents. Heureusement, Toutite, sa mouette apprivoisée lui tient compagnie....



**Pour tout renseignement sur les événements organisés par le Service Culturel (Billetterie, réservations) :**  
**Médiathèque de Seysses - 05.62.23.00.63 - [mediatheque@mairie-seysses.fr](mailto:mediatheque@mairie-seysses.fr)**

# AGENDA

## Septembre

### Informations municipales

#### **FÊTE DES ASSOCIATIONS**

**Samedi 10 de 13h à 18h**: Complexe sportif Savignol et dans le parc de La Bourdette (Réf p11).

#### **RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**

Lundi 12.

#### **Du côté des associations**

##### **FOYER RURAL :**

mercredi 07 : 14 h30 à 17h00  
inscriptions - salle des fêtes

##### **REPRISE DES COURS**

lundi 05 : adultes.

mardi 13 : danse enfants/ados.

mercredi 28 : la baby + gym enfants.

Renseignements : 05.61.56.93.26

##### **CLUB DU 3ÈME ÂGE**

**Mardi 13 : Escapade dans l'Aveyron :** "Pastoralia" - Descente du Tarn en barque sous le viaduc de Millau - Visite du village de Peyre.

**Dimanche 25 : Bal musette Orchestre "Thierry BONNEFOUS" à la salle des fêtes.** En matinée de 15h à 19h et en soirée de 21h à 1h. 8 € l'entrée 14€ les 2 séances.

##### **AMIS**

Foire à la puériculture salle des fêtes

**Samedi 17** : dépôt de 10h à 16h30.

**Dimanche 18** : vente de 10h à 17h.

Renseignements : lesamis@neuf.fr  
05 61 56 46 68

##### **RUGBY RC SAUDRUNE**

**Les juniors sont champions des Pyrénées.**

L'objectif de la saison prochaine, s'inscrire en championnats à XV.

**Les joueurs nés en 1993/1994/1995/1996 (même débutants) sont les bienvenus.**

Contact : G.Bareille : 06 20 31 26 86

## Octobre

### Informations municipales

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

**Jeudi 6 à 20h30** : Salle du Conseil 8 rue du Général de Gaulle (1<sup>er</sup> étage)

#### **" TOUT NUMÉRIQUE"**

**Vendredi 21 de 8h30 à 15h30** : un camion « tout numérique » sera stationné place de l'église. (Réf p 9).

#### **Du côté des associations**

##### **CLUB DES COLLECTIONNEURS**

**Dimanche 2 octobre : de 9h à 17h**  
20<sup>ème</sup> Bourse toutes collections à la Salle des fêtes

##### **CLUB DU 3ÈME ÂGE**

**Du 03 au 10 : Voyage en Croatie** "Les trésors de la côte Adriatique".

**Dimanche 23 : Bal musette** à la salle des fêtes. Orchestre "Jérôme MARZIANI". En matinée de 15h à 19h et en soirée de 21h à 1h. 8 € l'entrée -14 € les 2 séances.

**Jeudi 27 : Spectacle musical** au Zénith de Toulouse. "Les Flammes de Paris 1789".

##### **POUR LE SOURIRE DE PIERRE**

**Samedi 15 à la salle des fêtes : soirée gospel** pour enfants et adultes. Renseignements et réservations : 06.28.49.59.55

##### **USAGERS DE L'EAU**

**Jeudi 20 à 20h30 réunion publique à la salle des fêtes.**

Organisée par l'Association de Défense des Usagers du Sivom de la Saudrun. Cette réunion a pour thème "Sivom de la Saudrun : historique et environnement, fonctionnement, compétences... Elle sera animée par Christophe DELAHAYE, Directeur du SIVOM de la SAUDRUNE.

##### **FOYER RURAL**

**Samedi 22 à 20h30** : Loto à la salle des fêtes.

## Novembre

### Informations municipales

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

**Mercredi 9 à 18h30** : Salle du Conseil 8 rue du Général de Gaulle (1<sup>er</sup> étage)

#### **COMMÉMORATION ARMISTICE 1918**

**Vendredi 11 à 11h30** : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

#### **CCAS : POINT RENCONTRE SÉNIORS**

**Mardi 15 de 14h à 17h** à la salle des fêtes. Initiation aux 1ers secours.

#### **Du côté des associations**

##### **UNE FOULÉE POUR LA VIE**

**Dimanche 6** : Course pédestre au profit de "Médecins du Monde" et la "Ligue contre le Cancer".

##### **AUX BONNES TROUVAILLES**

Foire aux jouets à la salle des fêtes.

**Samedi 12 de 13h à 17h** : Dépôt des jeux et jouets.

**Dimanche 13 de 9h30 à 12h** : Vente. Informations : 05.61.56.25.89

##### **CLUB DU 3ÈME ÂGE**

**Mardi 22 : Goûter dansant** ouvert à l'Interclubs, arrondissement de Muret de 14h30 à 18h30 - salle des fêtes

**Dimanche 27 : Bal musette** Orchestre "Cédric BERGOUNIOUX". En matinée de 15h à 19h et en soirée de 21h à 1h 8 € l'entrée 14 € les 2 séances - salle des fêtes

## Décembre

### Informations municipales

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

**Jeudi 15 à 20h30** : Salle du Conseil 8 rue du Général de Gaulle (1<sup>er</sup> étage)

#### **Du côté des associations**

##### **CLUB DU 3ÈME ÂGE**

**Jeudi 08 à 12h30** : Traditionnel repas de fin d'année à la salle des fêtes.

**Dimanche 18 : Bal musette** à la salle des fêtes. Orchestre "Serge VERGNES". En matinée de 15h à 19h et en soirée de 21h à 1h (8 € l'entrée) 14 € pour les 2 séances.

## HORAIRES

**Hôtel de ville - En semaine** : 9h - 12h / 14h - 18h - **Le Samedi** : 9h - 12h - Tél : 05.62.11.64.64 - [www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr)